arbido

2006/3 Erschliessung – Kernaufgabe der Archive und wichtiges Thema für die gesamte I+D-Welt

Zeller Jean-Daniel, membre du GT RM et archives électroniques de l’AAS

Comment les formations professionnelles rendent- elles justice aux nouveaux besoins de la description archivistique?

Apprentissage d’assistant(e) I+D

1. Contexte

La formation d’assistants en information documentaire date de 1998. Bien que le programme de formation ait d’emble?e inclus le domaine archivistique, la mise en place de cet enseignement a ne?cessite? quelques ajustements pour se mettre en place. Cette contribution n’entrera pas dans le de?tail historique de cette mise en place mais de?crit la situation actuelle, en sachant qu’elle est susceptible d’e?voluer ces prochaines anne?es, sans qu’il soit possible aujourd’hui de dire dans quel sens.

Il s’agit bien e?videmment du contenu de la re?forme de l’ordonnance sur l’apprentissage, mais e?galement de la disponibilite? des personnes assumant ces ta?ches d’enseignement dans le domaine archivistique. Actuellement, environs 6 personnes s’occupent plus directement de la formation en archivistiques dans le cadre de l’apprentissage.

Je de?crirais la situation selon les trois modalite?s d’enseignement propres a? l’apprentissage, soit les cours en e?cole professionnelle, les semaines d’introduction, et finalement la pratique en entreprise.

2. Les e?coles professionnelles

Le tableau ci-dessous re?sume la part re?serve?e a? l’enseignement des bases de l’archivistique, respectivement de la description, dans les diffe?rentes e?coles professionnelles en Suisse, durant les trois anne?e d’apprentissage. Le nombre total d’heures est celui prescrit par le re?glement d’apprentissage et il est le me?me pour les trois e?coles. Il faut cependant tenir compte du fait qu’il peut e?tre re?duit en fonction des dates des jours fe?rie?s et d’e?ventuelle maladie qui font disparai?tre certaines journe?es d’enseignement.

Actuellement, les branches de l’archivistiques sont partout enseigne?es par des professionnels reconnus, ce qui n’a pas e?te? le cas initialement. On constate que le temps consacre? a? l’archivistique et a? la description est tre?s variable suivant les e?coles. Cela est du? a? l’historique de la mise en place de ces formations autant qu’a? la (non-)disponibilite? des archivistes pour cet enseignement. Dans le cadre de la Suisse romande, le faible nombre d’heures de cours est compense? par un programme d’archivistique plus de?veloppe? dans les semaines d’introduction (TP: travaux pratiques).

En ce qui concerne les contenus des cours sur la description, y figure d’une part la description initiale dans le cadre de la gestion des archives courantes (records management) et d’autre part la norme ISAD(G) pour ce qui concerne les archives de?finitives.

Vu le faible nombre d’heures a? disposition, on peut conside?rer qu’a? la fin de leur formation les AID savent de quoi il s’agit mais ne sont pas en mesure d’assumer une description de manie?re autonome. Cette situation doit e?tre e?videmment nuance?e pour les AID qui effectuent leur apprentissage en archives et qui, par leur pratique, auront certainement acquis des connaissances plus approfondies en la matie?re.

3. Les semaines d’introduction

Le tableau ci-dessous montre la part re?serve?e a? l’enseignement des bases de l’archivistique, respectivement de la description, lors des cours d’introduction. En principe, ceux-ci sont e?quivalents a? 4 semaines de 5 jours durant la dure?e de l’apprentissage, soit 20 jours au total.

La philosophie des cours d’introduction, plus oriente?e vers la pratique quotidienne que la the?orie, explique le peu d’heures consacre?es a? la description dans ce cadre. En effet l’enseignement de la description passe soit par l’expose? de notions the?oriques, soit par une pratique d’une certaine dure?e pour bien en assimiler les fondements, ce qui est en contradiction avec la forme d’organisation des cours d’introduction.

4. La pratique

Contrairement aux cours, qui font l’objet d’une re?partition horaire pre?cise, il est extre?mement difficile d’avoir une ide?e du temps consacre? au domaine de la description dans le cadre de la formation en entreprise. Il apparai?t e?vident que les apprentis se formant principalement en archives auront plus de pratique dans le domaine que ceux qui ne font qu’un stage en archives.

Il est donc impossible que je vous dresse un tableau de la situation, mais dans ce domaine, il appartient a? la Commission de re?forme de l’ordonnance sur la formation, et respectivement des archivistes qui nous repre?sentent en son sein, de de?finir quelles doivent e?tre les compe?tences ne?cessaires dans le futur a? ce niveau de formation. Dans le cadre des re?ponses apporte?es lors de l’enque?te sur la formation quant aux compe?tences archivistiques des AID, on peut relever que seul un grand service combinant bibliothe?que et archives demande comme compe?tence pour les AID la mai?trise du catalogage formel [Erschliessung: Formalerschliessung beherrschen].

Pour ma part, je partage cette vision qui veut que les AID doivent e?tre forme?s a? une description formelle des archives (me?tadonne?es descriptives) qui est relativement simple mais prend du temps, et re?server la description de contenu a? des collaborateurs d’un niveau de formation supe?rieur, qui pourront alors se consacrer a? une description a? forte valeur ajoute?e (historique des fonds, ou description a? la pie?ce).

Pour terminer, j’aimerais remercier les archivistes qui assument actuellement les enseignements archivistiques aupre?s des AID: Dominique Zumkeller, Fre?de?rique Sardet, Niklaus Bu?tikofer, Daniel Kress, Marianne Ha?rri, Peter Scheck.

Jean-Daniel Zeller

Ancien archiviste principal des Hôpitaux universitaires de Genève.

Membre du Groupe de travail RM et archives électroniques de l’Association des archivistes suisses (AAS).